69597

E

NATIONS UNIES

CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

COMMISSION ECONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

Trente et unième session de la Commission/
vingt-deuxième réunion de la Conférence
des ministres

Addis-Abeba (Ethiopie)
6-8 mai 1996

COMMUNIQUE FINAL

COMMUNIQUE FINAL DE LA TRENTE ET UNIEME SESSION DE LA COMMISSION/ VINGT DEUXIEME REUNION DE LA CONFERENCE DES MINISTRES RESPONSABLES DU DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE ET SOCIAL ET DE LA PLANIFICATION

1. La trente et unième session de la Commission/vingt-deuxième réunion de la Conférence des ministres responsables du développement économique et social et de la planification s'est tenue au nouveau Centre de conférences à Addis-Abeba (Ethiopie), du 6 au 8 mai 1996. La réunion s'est réunie sous le thème : "Relever les défis en matière de développement de l'Afrique au XXIème siècle : Rôle de la Commission économique pour l'Afrique".

2. La réunion a été officiellement ouverte par S. E. M. Meles Zenawi, Premier Ministre de la République fédérale démocratique d'Ethiopie. Le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies a envoyé un message qui a été lu à la Conférence. Des allocutions ont été prononcées par M. K.Y. Amoako, Secrétaire exécutif de la Commission économique pour l'Afrique; S.E. l'Ambassadeur Vijay S. Makhan, Secrétaire général adjoint de l'Organisation de l'unité africaine; S.E. M. Yasushi Kurokouchi, Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Japon et invité d'honneur de la Commission et S.E. M. Girma Birru, Ministre du développement économique et de la coopération de la République fédérale démocratique d'Ethiopie et Président sortant de la trentième session de la Commission. S. E. M. Aden Noor, Vice-Ministre au Cabinet du Vice-Président et Ministre de la planification du Kenya, a lu une motion de remerciements.

3. La session a élu à l'unanimité S.E. M. Aleke K. Banda, Ministre des finances et de la planification économique et du développement du Malawi, Président. Il était assisté par un bureau composé de S.E. M. Victor L. Selormey, Vice-Ministre des finances du Ghana, S.E. M. Innocent A. Ateba, Secrétaire d'Etat au Ministère de l'économie et des finances du Cameroun et S.E. M. Ali Hamdi, Ministre de la planification d'Algérie.

4. Ont participé à la réunion des représentants des Etats membres suivants de la Commission : Afrique du Sud, Algérie, Angola, Bénin, Botswana, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Congo, Côte d'Ivoire, Djibouti, Egypte, Erythrée, Ethiopie, Gabon, Ghana, Guinée, Guinée équatoriale, Jamahiriya arabe libyenne, Kenya, Lesotho, Libéria, Madagascar, Malawi, Mali, Maroc, Maurice, Mozambique, Namibie, Niger, Nigéria, Ouganda, République centrafricaine, République-Unie de Tanzanie, Rwanda, Sénégal, Sierra Leone, Soudan, Swaziland, Tchad, Togo, Tunisie, Zaïre, Zambie et Zimbabwe.

5. Des observateurs des Etats Membres suivants de l'Organisation des Nations Unies ont assisté à la réunion : Allemagne, Autriche, Belgique, Chine, Corée, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, Fédération de Russie, Finlande, France, Italie, Japon, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni et Turquie.

6. La Nonciature apostolique était également représentée.

7. L'Organisation de l'unité africaine (OUA) et la Banque africaine de développement (BAD), les départements, organes et institutions spécialisées des Nations Unies ainsi que plusieurs organisations intergouvernementales et non gouvernementales, y compris les institutions parrainées par la CEA ont participé aux réunions.

8. Une réunion-débat a eu lieu sur le Programme-cadre pour le renforcement et l'utilisation des capacités cruciales en Afrique pendant la dix-septième réunion du Comité technique préparatoire plénier le 2 mai 1996 de même qu'un Forum de haut niveau sur les dépenses publiques et les pauvres en Afrique pendant la réunion ministérielle le 7 mai 1996.

9. La Conférence a exprimé son appréciation et son appui sans faille pour le processus de rénovation en cours à la Commission sous la direction du Secrétaire exécutif. Elle a approuvé la nouvelle orientation des programmes de la CEA qui serait axée sur cinq thèmes majeurs, à savoir : faciliter l'analyse des politiques économiques et sociales; assurer la sécurité alimentaire et le développement durable; renforcer la gestion du développement; exploiter l'information aux fins du développement et promouvoir la coopération et l'intégration régionale et sur deux thèmes multisectoriels : démarginalisation de la femme et renforcement des capacités. Elle a affirmé que les thèmes prioritaires figurant dans les Orientations stratégiques de la CEA étaient très pertinents eu égard aux défis du développement de l'Afrique. La Conférence a souligné qu'une CEA renovée serait un porte-parole crédible et dynamique de même qu'un promoteur du développement de l'Afrique.

10. Pour leur part, les représentants des partenaires du développement de l'Afrique se sont félicités du processus de rénovation et de restructuration de la CEA. Ils ont apprécié les efforts que la Commission déployait pour se rénover afin de mieux servir l'Afrique. Ils ont salué le processus de rationalisation des opérations de la Commission, ses efforts pour devenir plus économique et mieux orientée de même que pour établir des partenariats véritables. Ils ont souligné que ces réformes auraient dû être entreprises depuis longtemps. Ils ont félicité la Commission pour avoir incorporé les questions relatives à la démarginalisation des femmes dans sa nouvelle vision stratégique et pour sa détermination à renforcer le Centre africain pour les femmes. Ils ont félicité la CEA d'avoir été la première, à entreprendre des réformes dans le système des Nations Unies.

11. Plusieurs représentants ont été d'avis que les centres multinationaux de programmation et d'exécution de projets (MULPOC) devraient être renforcés pour mieux servir les Etats membres. A cet égard, ils ont demandé à la CEA de faire en sorte que les directeurs et le personnel professionnel affectés aux bureaux du MULPOC soient d'un niveau élevé, et d'allouer à ces bureaux des ressources financières supplémentaires, afin d'accroître la visibilité et l'impact de la Commission au niveau des sous-régions.

12. La Conférence a examiné la situation économique et sociale actuelle de l'Afrique et les perspectives pour 1996. Il a été noté que l'économie africaine avait connu une croissance de

2,3% en 1995, ce qui traduit une consolidation de la modeste reprise amorcée en 1994, le taux de croissance pour la région étant de 2,1%. La Conférence a pris note du taux de croissance de 2,9% prévu pour 1996.

13. La Conférence a noté les efforts consentis par les pays africains pour résoudre les problèmes du marasme économique et de l'environnement extérieur de plus en plus concurrentiel. Il a été observé que plusieurs pays s'étaient engagés dans des programmes de réforme de leurs politiques sociales et économiques et dans des programmes d'ajustement structurel. Au nombre des principaux éléments de ces réformes en cours, figuraient : le resserrement des politiques fiscales et monétaires; la stabilisation macro-économique; l'incitation du secteur privé à jouer un plus grand rôle dans le développement économique; la privatisation des entreprises publiques; le dégraissage la fonction publique et, la libéralisation du commerce extérieur. Dans bon nombre de cas, ces réformes avaient conduit à une amélioration soutenue des taux de croissance économique des pays concernés.

14. Les participants ont, en outre, noté que certains pays étaient en train de formuler, soit d'appliquer des plans de développement national à moyen terme ou des projets stratégiques de développement à long terme, afin de mettre en place un cadre à plus long terme dans lequel s'insèrent leurs réformes politiques et leurs programmes d'ajustement structurel. Beaucoup de pays ont pris des mesures en faveur des couches les plus défavorisées de la société, afin de réduire au minimum les coûts sociaux des réformes.

15. Reconnaissant l'importance que revêt un environnement politique propice à la croissance économique et au développement durables, la Conférence a noté avec intérêt les réformes politiques en cours dans de nombreux pays, qui conduisent à l'application de règles de bonne administration des affaires publiques et à un pluralisme démocratique.

16. La Conférence a accueilli avec satisfaction l'Initiative du système des Nations Unies pour l'Afrique. Les participants ont noté que la dynamique de l'Initiative concordait aussi bien avec le Programme d'action du Caire qu'avec les nouvelles orientations pour la CEA. Ceci a été perçu comme une marque sans équivoque de l'attention que l'Organisation des Nations Unies acccorde toujours aux problèmes de développement de l'Afrique et de sa disposition à participer à la recherche de solutions à ces problèmes. La Conférence a noté que l'Initiative spéciale constituait le dernier élément d'une longue liste de programmes des Nations Unies consacrés au développement de l'Afrique. Il a été souligné que la réussite de la mise en oeuvre de l'Initiative spéciale exigeait une mobilisation politique aussi bien au niveau du continent qu'à travers le monde en général.

17. Les représentants ont souligné l'importance de l'information comme outil fondamental pour l'accélération du développement socio-économique de l'Afrique et le rôle de premier plan que pourrait jouer la CEA pour faciliter la participation de l'Afrique à la révolution de l'information. A cet égard, un accent particulier a été mis sur la nécessité de mettre en oeuvre l'Initiative Société africaine à l'ère de l'information (AISI) qui a été essentiellement conçue pour aider l'Afrique à accélérer ses plans de développement, stimuler la croissance et offrir de

nouvelles opportunités en matière d'éducation, de commerce, de soins de santé, de création d'emplois, et de sécurité alimentaire, grâce à la mise en place de systèmes d'information et d'aide à la décision.

18. La Conférence a examiné les rapports intérimaires concernant la préparation et le suivi de conférences internationales, ainsi que les programmes régionaux et internationaux relatifs ou consacrés au développement de l'Afrique. Ils portaient sur : la quatrième Conférence mondiale sur les femmes; la deuxième Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II); le Programme d'action en faveur des pays les moins avancés (PMA) pour les années 90; le nouvel Ordre du jour des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90 (UN-NADAF); la deuxième Décennie des Nations Unies pour les transports et les communications en Afrique (UNCTADA II); la deuxième Décennie du développement industriel de l'Afrique (DDIA II) la Déclaration de Dakar/Ngor concernant la population, la famille et le développement durable; et le Plan d'action d'Addis-Abeba pour le développement de la statistique en Afrique dans les années 90.

19. La Conférence a adopté 20 résolutions et 3 décisions concernant plusieurs questions de son ordre du jour.

20. La Conférence a examiné et entériné le projet de plan à moyen terme de la Commission pour la période 1998-2001.

21. La Conférence a adressé ses sincères remerciements au Gouvernement et au peuple éthiopiens pour leur généreuse hospitalité et pour avoir facilité le travail de la Commission.

Fait au Siège de la
Commission économique pour l'Afrique,
Addis-Abeba (Ethiopie),
le 8 mai 1996.